

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	130 (1985)
Heft:	10
Artikel:	La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du No 10-1945
Autor:	Vallière, P.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-344634

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

Au sommaire du N° 10-1945

- *Les ponts Bailey, capitaine A. Boniface*
- *Courtes méditations, colonel-brigadier Montfort*
- *Le Collège militaire royal de Sandhurst, P. Martin*
- *Officiers de troupe, organisation disciplinaire, droit pénal militaire, capitaine M. C.*
- *Revue de la presse, major P. Vallière*
- *Bulletin bibliographique*

Textes choisis

Le 18 et le 19 juin 1940, le 45^e corps d'armée français, en pleine déroute, était désarmé par des troupes suisses à la frontière du Jura et se réfugiait en Suisse pour y être interné. Derrière les longues colonnes de toutes armes qui pénétraient dans les Franches-Montagnes et l'Ajoie par les ponts de Goumois, de Soubey, par Saint-Ursanne et Damvant, le canon gronda deux jours entiers. La 2^e division de chasseurs polonais et les débris de la 1^{re} luttaient encore, entre Saint-Hippolyte et Maîche, accrochés au terrain, leurs ailes appuyées au Doubs.

Le général Prugar-Ketling ne céda à la pression des Allemands que lorsque les derniers Français furent en sûreté. Avec un dévouement, un courage splendide, les Polonais s'étaient sacrifiés pour sauver 35 000 Français. Puis, dans un ordre parfait, à leur tour, ils passèrent en Suisse et déposèrent les armes. Nous n'avons pas oublié leur héroïsme.

Depuis ces événements tragiques, les internés polonais ont accepté leur sort avec une discipline exemplaire, conscients de leurs devoirs en terre étrangère, en soldats, aussi courageux dans l'exil qu'en face de l'ennemi.

Cette division est restée une unité d'armée, avec ses cadres, son commandement, groupée en bataillons et régiments. Son général la maintient en forme; l'espoir tenace d'une renaissance de leur patrie conserve à ces exilés cet esprit de corps et ce moral élevé qui triomphe de l'adversité.

Quelques centaines d'officiers et de soldats ont pu reprendre leurs études à Winterthour, dans une université créée pour eux, ou à celle de Fribourg. Ailleurs, en Valais, au Tessin, dans la Broye, en Suisse alémanique, par milliers, ils ont exécuté des travaux importants, drainé des régions marécageuses, planté des centaines d'hectares de maïs, de tabac, de blé, aidé aux paysans et contribué ainsi à augmen-

ter le rendement de notre agriculture. Corrects dans leur tenue, disciplinés, leur manière de saluer les officiers suisses peut servir d'exemple aux internés et évadés d'autres nations. Dans leurs camps l'ordre règne, ils suivent les règles du service intérieur de l'armée suisse. Chaque soir, à l'appel principal, ils chantent, tête découverte, leur hymne national. Cette dignité, cette patience ne manquent pas de grandeur. Leur amour indéfectible de la patrie et leurs qualités militaires nous rapprochent, une fois de plus dans l'histoire, de ce peuple martyr. (...)

(...) La nouvelle de la victoire de Morgarten, en 1315, première apparition d'une infanterie organisée et entraînée, capable de mettre en fuite la chevalerie, avait fait impression en Pologne. L'historien Halecki a démontré que les guerres d'indépendance des Suisses contre l'Autriche et le Saint Empire signifiaient, pour les Polonais, la défaite d'un même ennemi: les Habsbourg. En 1410, déjà, l'aigle blanc et la croix blanche flottèrent dans les rangs des vainqueurs de l'ordre teutonique, à Tannenberg. Ensuite, de siècle en siècle, dans les armées françaises surtout, les régiments de ces deux nations séparées par la distance, mais rapprochées par un idéal et des intérêts politiques communs, donnèrent partout l'exemple de l'esprit de sacrifice, de l'honneur militaire et de la fidélité au serment. En luttant pour leur propre indépendance, ils ont bien souvent défendu

celle des autres peuples, remarque M. Liberek dans son ouvrage «Les Polonais au Pays de Vaud».

Les guerres d'Italie, au début du XVI^e siècle, virent un grand nombre de Polonais accourir sous les drapeaux de la France en lutte contre Charles Quint. A Pavie, un jeune seigneur polonais, Stanislas Laski, (...)

Major P. Vallière

L'axiome «Tel chef, telle troupe» manque de précision. C'est «Tel capitaine, telle troupe» qu'il faut dire.

Colonel-bridagier Montfort

